

Message envoyé au nom du président, Axel Meisen
Aux membres de la Commission canadienne pour
l'UNESCO

Comme bon nombre d'entre vous le savent déjà, les États membres de l'UNESCO ont voté en faveur de l'admission de la Palestine comme membre de l'UNESCO, le 31 octobre dernier. Les rapports des médias des derniers jours ont pu contribuer à semer la confusion au sujet de la participation future du Canada à l'UNESCO et du statut de la Commission canadienne pour l'UNESCO.

J'ai reçu l'assurance du gouvernement du Canada que celui-ci n'a pas décidé de se retirer de l'UNESCO et qu'il continuera à remplir toutes ses obligations juridiques envers l'Organisation. Dans un même ordre d'idée, la Commission canadienne pour l'UNESCO continuera son travail visant à impliquer les ministères et les agences gouvernementales, les institutions, les organisations non gouvernementales et les individus dans l'avancement de l'éducation, des sciences, de la culture, des communications et de l'information, au Canada comme partout dans le monde.

Je vous tiendrai au courant des développements au fur et à mesure que je les obtiendrai.

Cordialement,
Le président,
Axel Meisen

La Commission canadienne pour l'UNESCO a été établie par le Conseil des Arts du Canada (1957) et est placée sous l'égide de ce dernier.

L'UNESCO est l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UNESCO is the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization